



Association

As En Dance

PASSION.PARTAGE.PERSÉVÉRANCE.

INSCRIPTIONS

SAISON 2026/2027

LES DATES

**REPRISE DES COURS LE
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026**

A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription complétée et le règlement intérieur signé (téléchargeable sur le site www.asendance.com, rubrique « inscriptions »)
- Le paiement intégral des cotisations
- La caution de 50 euros pour les costumes du spectacle (chèque non daté + noter le prénom du ou des professeurs de l'élève au dos du chèque)

ATTENTION ! sauf premier cours d'essai pour les nouveaux élèves, aucun adhérent ne sera accepté en cours sans le dossier complet (fiche d'inscription, cotisation, caution, certificat médical).

COTISATION ANNUELLE

- 180€ (1 cours par semaine)
- 230€ (2 cours par semaine)
- 250€ (3 cours par semaine)
- 280€ (4 cours par semaine)

TARIF "AVANTAGES"

- *2 membres de la même famille (parents, frères et sœurs):
-10% sur le total
- *3 membres de la même famille (parents, frères et sœurs):
-15% sur le total

**Les cotisations doivent être réglées lors de l'inscription
selon 2 formules au choix**

- Règlement de la totalité lors de l'inscription.
- Règlement des cotisations en 4 fois. Les 4 chèques sont à fournir lors de l'inscription et seront encaissés sur 4 mois consécutifs.

**PLANNING DES
COURS AU
VERSO**



06 09 16 00 22



www.asendance.com

AS EN DANCE

PLANNING DES COURS 2026/2027

LUNDI

<p>17H-18H SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>Danse adaptée (Céline) Ados adultes +15 ans en situation de handicap physique et/ou mental</p> <p>18H-19H SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>Danse adaptée (Céline) Ados adultes +15 ans en situation de handicap physique et/ou mental</p> <p>20H30-21H45 SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>Urban Latino (Mag) Ados adultes +15 ans</p>
--

MARDI

<p style="text-align: center;">SALLE DE DANSE DE LACROIX ST OUEN**</p> <p>17H30-18H30 Break Dance Débutants (Brice) NOUVEAUX ADHÉRENTS +8 ANS</p> <p>18H30-19H30 Break Dance débutants (Brice) ÉLÈVES SAISON 2024/2025</p>

MERCREDI

<p style="text-align: center;">SALLE DE DANSE 2 DE LACROIX ST OUEN****</p> <p>9H30-10H30 Initiation Break Dance (Brice) Enfants 5/7 ans Groupe 1</p> <p>10H30-11H30 Initiation Break Dance (Brice) Enfants 5/7 ans Groupe 2</p>	<p style="text-align: center;">SALLE D'ESCALADE DE LACROIX ST OUEN***</p> <p>18H30-19H30 Hip-Hop (Dom) Ado 10/13 ans Débutants/intermédiaires</p> <p>19H30-20H30 Hip-Hop (Dom) Ado 11/17 ans Intermédiaires/avancés</p>	<p style="text-align: center;">SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>20H15-21H45 Urban Contempo (Stéph) Ados adultes +14 ans Avancés</p>
--	--	---

JEUDI

SALLE DE DANSE DE LACROIX ST OUEN**		
<p>17H30-18H30 Break Dance (Brice) Intermédiaires</p>	<p>18H45-19H45 Break Dance (Brice) Avancés +XP</p>	<p>19H45-20H45 Full Body (Mag) Ados adultes +15 ans</p>

VENDREDI

<p style="text-align: center;">SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>18H-19H15 New_Style (Eva) Ados adultes +16 ans Débutants/intermédiaires</p> <p>19H15-20H30 New_Style (Eva) Ados adultes +16 ans Intermédiaires/Avancés</p> <p>20H30-21H30 Fit Dance (Anthony) Ados adultes +15 ans Tous niveaux</p>

SAMEDI

<p style="text-align: center;">SALLE DE DANSE DE VENETTE*</p> <p>9H30-10H30 Break Dance Technique (Brice)</p> <p>10H30-11H45 Break Dance Battle (Brice)</p> <p>12H-13H New-Style (Manon) Niveau 1 / +8 ans</p> <p>13H-14H15 New-Style (Manon) Niveau 2 / +12 ans</p>

* salle de danse de Venette : rue des Martyrs, complexe en bois, à côté des terrains de foot

** salle de danse de Lacroix : 63 rue Nationale, au-dessus de la médiathèque

*** gymnase à l'intérieur du collège, rue Gabrielle Chanel en face de Leclerc

**** rue Carnot

AS EN DANCE

Fiche d'inscription

Pour des raisons organisationnelles, le nombre de cours de danse est limité à 2 pour chaque adhérent (possibilité de s'inscrire sur liste d'attente pour un troisième cours dans la limite des places restantes)

NOM :	<input type="text"/>	PRENOM :	<input type="text"/>
TELEPHONE :	<input type="text"/>	LIEU DE RESIDENCE :	<input type="text"/>
E-Mail 1 :	<input type="text"/>		
E-Mail 2 :	<input type="text"/>		
Personne à prévenir en cas d'urgence	NOM :	Numéro :	
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Cours 1 (Nom du prof-jour-heure) :	<input type="text"/>		
Cours 2 (Nom du prof-jour-heure) :	<input type="text"/>		

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Le spectacle aura lieu en juin 2027. La répétition générale aura lieu au même endroit le jour même. Deux répétitions obligatoires auront lieu un dimanche de janvier et un dimanche de mai (gymnase de Venette).

Les élèves souhaitant participer au spectacle devront bloquer ces dates (journée complète et soirée, pour le jour du spectacle).

Le spectacle ne pourra pas voir le jour sans la régularité des élèves aux cours et sans leur présence aux répétitions. Ainsi, aucune absence ne sera admise aux répétitions. En cas de problème, merci de contacter le professeur rapidement, afin que nous puissions en parler ensemble. **Tout élève trop souvent absent lors des cours pourra être écarté du spectacle par le professeur.** Un chèque de caution de 50 euros sera demandé à l'inscription pour le prêt des costumes du spectacle. Il ne sera pas encaissé et sera rendu en fin d'année contre restitution des costumes. Merci de ne pas dater ce chèque de caution.

Je m'engage ou j'engage mon enfant mineur à participer au spectacle de juin 2027 et aux répétitions des dimanches de janvier et de mai 2027 (à recopier et à signer).

.....

.....

.....

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Des vidéos et des photos seront faites par des personnes affiliées à l'association tout au long de l'année et lors du spectacle de fin d'année. Elles seront utilisées pour la réalisation du film qui sera à la vente en fin d'année. Merci de compléter l'autorisation de droit à l'image ci-dessous. (barrer la ligne inutile et compléter la ligne utile)

1/ (élève majeur) Je soussigné(e) accepte d'être photographié(e) et filmé(e) durant les cours de danse et le spectacle de l'association As En Dance et que la vidéo soit diffusée sur internet et sur le film.

2/ (élève mineur) Je soussigné(e)..... accepte que mon enfant soit photographié(e) et filmé(e) durant les cours de danse et le spectacle de l'association As En Dance et que la vidéo soit diffusée sur internet et sur le film.

Signature :

EN CAS D'ACCIDENT

Pour les élèves majeurs :

Je soussigné(e) _____ autorise l'association à prendre toute disposition utile à mon égard en cas d'accident: médicale chirurgicale

Pour les élèves mineurs :

Je soussigné(e) _____ autorise l'association à prendre toute disposition utile en cas d'accident pour mon enfant : médicale chirurgicale

REGLEMENT INTERIEUR

Afin que l'ensemble des cours se déroule dans le respect d'autrui et du matériel, quelques règles sont à suivre :

**SAUF PREMIER COURS D'ESSAI POUR LES NOUVEAUX ELEVES,
AUCUN ADHERENT NE SERA ACCEPTE EN COURS DE DANSE SANS LE DOSSIER COMPLET
(FICHE D'INSCRIPTION, COTISATION, CHEQUE DE CAUTION)**

IL EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ELEVES D'ARRIVER 10 MINUTES AVANT LE COURS

- Les élèves doivent changer de chaussures en entrant dans la salle de danse : elles doivent être propres et adaptées à la pratique de la danse avec des semelles claires afin de respecter les différentes salles de danse. De plus, ils doivent porter une tenue adaptée à des cours de danse (pas de jean ou de tenue de ville).
- Il est formellement interdit de sortir de la salle de danse de Venette à l'arrière car cela ramène des cailloux sur le parquet qui est très fragile !
- Les cours ne sont pas ouverts au public : il n'est donc pas autorisé de regarder les cours.
- Il est strictement interdit de manger dans la salle de danse.
- On pense également à jeter son chewing-gum avant le cours, par respect et mesure de sécurité.
- Pour que chaque élève puisse s'échauffer correctement et par respect pour les professeurs, chacun doit arriver en cours à l'heure. Les élèves arrivant en retard au cours ne sont pas acceptés.
- Les professeurs attendent un comportement respectueux de la part de tous les élèves (écoute, calme, respect...).
- Les parents des groupes enfants sont tenus de venir les chercher à la fin du cours dans la salle de danse.
- Merci de toquer à la porte du vestiaire avant d'y entrer par respect pour les élèves qui se changent (L'accès aux vestiaires est réservé uniquement aux élèves).
- Merci de ne pas laisser vos affaires dans les vestiaires après vous être changés, pour ne pas les encombrer et afin d'éviter les vols.
- Pour conclure, l'association se réserve le droit de radier des cours tout élève manquant à ces règles de façon répétée.
- Toute année commencée est due en totalité.
- Seuls un certificat médical ou un déménagement (avec justificatif de domicile) peuvent donner lieu à remboursement.

A _____

Le _____

Signature :